

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 18 FEVRIER 2021

Convocation du 09 Février 2021

**Présents**: LAPEYRE Madeleine. BETEILLE Aline. GARBAYE François. ZAGO Patrick. VIGNE Nicole. DESPUJOLS Nathalie. ZAGO Christian Pierre. LEVEILLE Jean-Guy. LAOUE Lydie. FUSTAILLON Philippe

**Absents - Excusés**: MESANA Marc

**Absents non excusés**: NEANT

**Procuration**: NEANT

**Secrétaire de séance**: LAOUE Lydie

Madame le Maire débute la séance en présentant au Conseil Municipal la Marianne réalisée par Monsieur Marc MESANA pour la Commune de MASSEILLES et en profite pour le remercier.

**1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 05 NOVEMBRE 2020**

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du 05 Novembre 2020 et demande s'il y a des observations à formuler. Aucune observation.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**2– VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2020**

**- Délibérations n° D001/2021 et D002/2021 -**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice 2020, la section de fonctionnement se solde par un excédent de 97.463,75 €, celle d'investissement se solde également par un excédent de 82.182,59 €.

Les restes à réaliser dépenses sont de 105.440 € ; les restes à réaliser recettes sont nuls.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020 sont approuvés par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

### 3 – AFFECTATION DES RESULTATS – Délibération n° D003/2021 –

Après avoir voté le compte administratif 2020, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'affecter au compte 1068 en recettes la somme de 23.257,41 € ;
- De reporter au compte 002 en recettes la somme de 74.206,34 €.

### 4 – COMPTE-RENDUS DES REUNIONS CDC ET SYNDICATS DIVERS

- **RESEAU NATURA 2000** : un document est en cours d'élaboration pour la protection de l'environnement (faune, flore) pour améliorer les connaissances du public, connaître les espèces.
- **GEMAPI** : taxe CDC pour la gestion des milieux aquatiques, risques d'inondations, ...  
Un état des lieux de la Bassane et du Lysos a été réalisé par la DDTM, l'ADEME et un technicien chasse du Lot-et-Garonne  
Une prochaine réunion d'informations aura lieu à GRIGNOLS avec les propriétaires riverains du Lysos.
- **TOURISME** : année difficile  
Un travail est réalisé sur les qualités d'accueil.  
Changement des statuts de l'Office de Tourisme car on ne peut pas pratiquer la vente aux touristes.  
**Gros projet culturel ART ET HISTOIRE** avec LA REOLE, LANGON, SAUVETERRE, BAZAS  
Madame LAPEYRE a demandé que l'on fasse un circuit sur les églises.  
Projet loi NOTT : Nouvelle Organisation Touristique Territoriale.  
Déménagement de l'Office de Tourisme au local du Restaurant l'INDIGO.
- Présentation de la nouvelle **RPA DE BAZAS** – Groupe ENEAL
  - Coût : 8.690.000 €
  - Subvention Département : 821.500 €
  - Emprunt à 0.6 %

Le CIAS participe par 264.000 € par an.

Location des appartements entre 350 € et 550 € ; les premiers logements seront présentés en Juillet.
- **AGRICULTURE** : 90 % des terres agricoles sont cultivées en pins ; la SAFER recherche de petites exploitations agricoles qu'elle achète pour 3 ans afin de lancer de nouveaux agriculteurs. Sur le bazadais, il reste 21 agriculteurs, et 16 sur le Grignolais.
- **SIVOS DE GRIGNOLS** : la cantine travaille depuis Septembre 2020 avec la société API, société de restauration familiale implantée dans le Nord. Cette société fait travailler des acteurs locaux comme SAINT FRUITS de MAZERES, ESTIVO pour la volaille de MAZERES, les 2 boucheries locales de GRIGNOLS.  
Quelques frais : Achat matériel de cuisine pour 16.400 €, la chaudière au gaz a dû être remplacée pour 14.700 € et l'achat d'un logiciel de réservation pour 4.800 €

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES** :
  - Conférence des Maires du 15 février :
    - Abattoir : un audit a été présenté aux nouveaux élus
    - Délégation du service public pour abattoir et lac de la Prade
  - DOB : Débat d'orientation budgétaire
    - Les économies de budget sont toujours d'actualité
    - Ajustement des aides aux commerçants, entrepreneurs qui reprennent une activité ; ces aides peuvent permettre d'accéder à des aides européennes.
  
- **EVACUATION DES DECHETS MULTIQUES SUR LA COMMUNE** - Madame le Maire présente le projet qui sera financé par la Commune ; il faut maintenant tenter de sensibiliser la population. Le Conseil est favorable à cette action pour la population.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance.